

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 12.16.2014

Peroxyde d'hydrogène, 6 %

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Peroxyde d'hydrogène, 6 %

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: S25361

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road, Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

Fisher Science Education
6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064
800 955-1177

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Oxydants

Liquides oxydants, catégorie 1



Irritant

Toxicité aiguë (orale, dermique, inhalation), Catégorie 4
Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Oxydant.

Sensibilisation cutanée. 1A.

Toxicité aiguë orale 4.

Mention d'avertissement: Danger

Mentions additionnelles de danger:

Peut provoquer un incendie ou une explosion; puissant oxydant.

Nocif en cas d'ingestion.

Peut causer une réaction allergique de la peau.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir de la zone de travail.

Conserver/entreposer à l'écart des vêtements et des matériaux combustibles.

Prendre toutes les précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 12.16.2014

Peroxyde d'hydrogène, 6 %

Porter des vêtements résistants au feu/aux flammes/ignifuges.
SI CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS : Rincer immédiatement les vêtements contaminés et la peau avec une grande quantité d'eau avant d'enlever les vêtements.
 En cas d'incendie : Évacuer la zone. Combattre le feu à distance en raison du risque d'explosion.
 En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.
EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 Rincer la bouche.
 En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.
 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
 Éliminer les contenus récipients adéquatement.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	94 %
CAS 7722-84-1	Peroxyde d'hydrogène	6 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

Après contact avec la peau :

Rincer à l'eau pendant 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin. Laver la zone avec du savon et de l'eau. Rincez soigneusement. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Après contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Protéger l'œil non exposé. Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après ingestion :

NE PAS faire vomir. Diluer avec de l'eau ou du lait. Consulter un médecin. Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 12.16.2014

Peroxyde d'hydrogène, 6 %

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire. Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection: Aucun(e)

Informations supplémentaires (précautions):

Écarter du feu les contenants de produits ou les arroser d'un jet d'eau pour les garder au frais comme mesure de protection, lorsque possible.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Porter l'équipement de protection. Use respiratory protective device against the effects of fumes/dust/aerosol. Protéger loin de toutes les personnes ne portant pas de protection. Assurer une ventilation adéquate. Éloigner des sources d'allumage. Protéger de la chaleur. Arrêter le déversement, si possible. Contenir les matières déversées en aménageant des digues ou à l'aide d'un absorbant inerte. Transférer dans un récipient d'élimination ou recyclé.

Précautions environnementales:

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber avec un matériau absorbant inerte et sceller sous contenant pour éliminer. En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Se laver les mains après la manipulation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Le contact avec le métal, la poussière ou des matières organiques peut accélérer la décomposition. Empêcher la formation d'aérosols. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. En environnement de laboratoire, suivre le Plan hygiène en milieu chimique. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter de faire gicler ou de pulvériser en espace clos.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Éviter le contact avec des matières comburantes. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer dans un endroit frais. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Entreposer loin d'aliments. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Store in cool, dry conditions in well sealed containers. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, loin de toute substances incompatibles.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 12.16.2014

Peroxyde d'hydrogène, 6 %

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:	7722-84-1, Solution de peroxyde d'hydrogène, OSHA LEP : 1,4 mg/m ³ . 7722-84-1, Solution de peroxyde d'hydrogène, ACGIH VLS : 1,4 mg/m ³ .
Contrôles techniques appropriés:	Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessous.
Protection respiratoire:	Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. Pour les déversements accidentels, une protection respiratoire peut s'avérer nécessaire.
Protection de la peau:	Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de dégradation.
Protection oculaire:	Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.
Mesures générales d'hygiène:	Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide transparent	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Non déterminé	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	1,02
Point de fusion / congélation:	Non déterminé	Solubilités:	Aucun(e)
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Non déterminé	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 12.16.2014

Peroxyde d'hydrogène, 6 %	
Densité à 20°C:	Non déterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun(e)

Stabilité chimique:

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucun(e)

Conditions à éviter:

Entreposer à l'écart des comburants et des bases et acides forts.

Matériaux incompatibles:

Acides forts. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes d'azote, hydrogen gas, oxygène, acide azothydrique. Oxydes de carbone (CO, CO2).

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucun(e)

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion / irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité:

Facilement dégradable dans l'environnement.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol:

La solution aqueuse est mobile dans le sol.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Product/containers must not be disposed together with household garbage. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux qui concernent l'élimination appropriée des déchets qui peuvent incorporer une certaine quantité de ce produit.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 12.16.2014

Peroxyde d'hydrogène, 6 %

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° ONU:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Non réglementé

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aiguë, Chronique, Reactive

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients figurent sur la liste.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 12.16.2014

Peroxyde d'hydrogène, 6 %

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients figurent sur la liste.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-2

HMIS: 2-0-2

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
- NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
- DOT US Department of Transportation.
- IATA Association internationale du transport aérien.
- GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
- ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
- CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
- NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
- HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
- WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
- DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).